

Résilience des Canadiens sur le plan des actifs, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 4 mai 2021

Les Canadiens étaient plus résilients sur le plan des actifs juste avant la pandémie qu'ils ne l'étaient au tournant du millénaire. Cette résilience continue d'être mise à l'épreuve au moment où nous amorçons la deuxième année de la pandémie.

Aux fins du présent article, un ménage est résilient en matière d'actifs lorsqu'il dispose d'actifs liquides au moins équivalents à la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) pendant trois mois.

Pour être jugée résiliente sur le plan des actifs en 2019, une personne vivant seule aurait besoin d'actifs liquides d'environ 6 000 \$. Un ménage de quatre personnes aurait besoin de 12 000 \$, soit 3 000 \$ par personne, pour atteindre le seuil minimal de la MFR-Apl pendant trois mois.

Des [données récentes de Statistique Canada](#) ont montré que les épargnes ont augmenté considérablement pendant la pandémie, malgré les bouleversements économiques, et que les personnes du quintile de revenu inférieur ont vu leur revenu augmenter en raison des programmes de soutien du gouvernement comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Bien que les données qui figurent dans le présent communiqué aient été recueillies avant la pandémie, elles constituent un point de repère important pour surveiller le bien-être économique des ménages canadiens en cette période de changements sans précédent.

Les deux tiers des Canadiens étaient résilients sur le plan des actifs au cours de l'année précédant la pandémie

Un peu plus des deux tiers (67,1 %) des Canadiens ont été résilients sur le plan des actifs pendant au moins trois mois en 2019, en hausse comparativement à la proportion de 63,6 % observée en 1999.

Au cours de ces deux décennies, plusieurs facteurs ont contribué au taux global de résilience des actifs. D'abord, les Canadiens détenaient plus d'actifs liquides à la fin de la période. Les actifs liquides médians des ménages ajustés par personne ont augmenté, passant de 6 300 \$ en 1999 à 10 700 \$ en 2019. Les Canadiens étaient également légèrement plus âgés en moyenne : l'âge médian des Canadiens a augmenté, passant de [36,4 ans à 40,8 ans](#). Le revenu familial a également progressé depuis 1999, et la résilience des actifs est associée à un revenu plus élevé. Le revenu médian après impôt des ménages canadiens ajusté par personne a augmenté du tiers (+34,9 %), passant de 37 300 \$ en 1999 à 50 300 \$ en 2019, alors que la part des Canadiens dont le revenu est inférieur à la [MFR-Apl](#) a légèrement diminué pour passer de 12,4 % à 12,1 %.

Les familles comptant un couple seulement sont les plus susceptibles d'être résilients sur le plan des actifs

Bien que la résilience des actifs ait augmenté depuis le début du millénaire, le niveau de résilience a continué de varier selon l'âge et la composition du ménage. Les personnes vivant dans une famille économique (68,1 %) étaient plus susceptibles d'être résilients sur le plan des actifs que celles vivant seules (62,1 %).

En 2019, les familles économiques comptant un couple seulement (79,2 %) étaient plus susceptibles d'être résilients sur le plan des actifs que les couples avec enfants (65,3 %), tandis que les familles monoparentales affichaient le plus faible taux de résilience sur le plan des actifs (41,3 %).

Étant donné que l'accumulation d'actifs a tendance à augmenter avec l'âge, il n'est pas surprenant qu'un peu plus des trois quarts des Canadiens de 65 ans et plus (75,6 %) étaient résilients sur le plan des actifs en 2019, ce qui correspond au taux le plus élevé parmi les groupes d'âge. Plus des deux tiers des personnes âgées de 18 à 64 ans étaient résilients sur le plan des actifs (67,3 %), tout comme plus de la moitié des jeunes Canadiens âgés de 17 ans et moins (59,1 %).



Plus de la moitié des Canadiens pouvaient assurer au moins trois mois de leur revenu après impôt avant la pandémie

Une autre façon d'examiner la résilience des actifs consiste à déterminer si un ménage a suffisamment d'actifs liquides pour assurer son revenu après impôt pendant trois mois. En effet, les experts financiers recommandent aux ménages de se préparer à une urgence ou à un événement imprévu comme une perte d'emploi en épargnant suffisamment pour couvrir plusieurs mois de dépenses.

Ce genre d'événement inattendu est précisément ce qui s'est produit en 2020, lorsque des millions de [Canadiens](#) ont été mis à pied temporairement, ont travaillé moins d'heures ou ont carrément perdu leur emploi au début de la pandémie. Bon nombre de ces familles n'auraient pas eu suffisamment d'actifs liquides pour les aider à passer au travers des quelques mois de pertes salariales. Toutefois, cette énorme perturbation économique et sociale a été au moins partiellement compensée par des programmes de soutien d'urgence du gouvernement comme la PCU.

Juste avant la pandémie, en 2019, plus de la moitié des Canadiens (58,1 %) vivaient dans un ménage qui pouvait assurer au moins trois mois de son revenu après impôt, remplir ses obligations financières et maintenir ses habitudes d'épargne et de dépenses, en hausse par rapport à une proportion de 54,7 % observée en 1999.

Les familles monoparentales sont les moins susceptibles d'avoir suffisamment d'actifs pour remplacer leur revenu

La dynamique familiale joue un rôle clé dans la résilience des actifs. Par exemple, les personnes vivant seules (59,7 %) étaient plus susceptibles d'avoir suffisamment d'actifs liquides pour assurer leur revenu après impôt pendant trois mois que celles vivant dans une famille économique (57,8 %). Bien qu'il s'agisse de l'inverse de la comparaison fondée sur la MFR-Apl, la différence n'était pas statistiquement significative. Cela indique que même si les membres de familles économiques étaient plus susceptibles d'avoir suffisamment d'actifs liquides pour éviter que leur revenu soit inférieur au seuil de faible revenu, comparativement aux personnes vivant seules, un plus grand pourcentage des membres de familles économiques n'avait pas les actifs liquides nécessaires pour remplacer leur revenu après impôt.

Près des trois quarts des familles comptant un couple seulement (71,8 %) avaient suffisamment d'actifs liquides pour couvrir leurs dépenses pendant trois mois, soit le taux le plus élevé parmi les types de ménages. Ce taux s'établit à un peu plus de la moitié pour les couples avec enfants (54,2 %) et à un tiers pour les familles monoparentales (34,7 %).

En effet, en 2019, environ 2 familles monoparentales sur 5 (43,2 %) n'avaient pas suffisamment d'actifs liquides pour assurer leur revenu après impôt pendant un seul mois.

Les Britanno-Colombiens sont les plus susceptibles d'avoir suffisamment d'actifs pour assurer leurs revenus pendant trois mois

En 2019, près des deux tiers des Britanno-Colombiens (63,5 %) avaient suffisamment d'actifs liquides pour remplacer le revenu après impôt de leur ménage pendant trois mois, comparativement à 3 ménages sur 5 dans la même situation au Manitoba (59,4 %), en Saskatchewan (59,1 %) et en Ontario (59,1 %).

En revanche, moins de la moitié des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (43,1 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (47,2 %) et du Nouveau-Brunswick (48,3 %) avaient suffisamment d'actifs liquides pour remplacer le revenu après impôt de leur ménage pendant au moins trois mois.

Note aux lecteurs

La résilience des actifs représente l'un des quatre indicateurs du pilier Résilience et sécurité visant à suivre les progrès des initiatives lancées dans le cadre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté pour empêcher les Canadiens de sombrer dans la pauvreté et favoriser leur sécurité financière et leur résilience. De plus amples renseignements sur les autres indicateurs figurent dans le [Carrefour des dimensions de la pauvreté](#).

L'indicateur de résilience des actifs permet de surveiller la proportion de personnes vivant dans des ménages qui détiennent suffisamment d'actifs liquides pour maintenir un niveau de revenu, à la suite d'une perte soudaine et inattendue de leur principale source de revenu ou d'autres chocs financiers découlant d'événements imprévus de la vie.

L'admissibilité à la **Prestation canadienne d'urgence** a pris fin en septembre 2020 et a été remplacée par de nouvelles mesures relatives à la perte d'emploi, à la maladie et à la prestation de soins, ainsi que par l'adaptation du programme d'assurance-emploi.

Les **actifs liquides** comprennent les comptes bancaires, les dépôts à terme, les bons du Trésor, les comptes d'épargne libres d'impôt, les actions et les obligations (dans des fonds communs de placement ou non) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite. La valeur des régimes enregistrés d'épargne-retraite est multipliée par 0,9 de façon à tenir compte de la retenue d'impôt minimale de 10 % que les institutions financières doivent déduire des retraits aux fins de l'impôt sur le revenu. Les actifs liquides peuvent donner un certain répit aux familles qui doivent composer avec une interruption de leur principale source de revenus afin qu'elles puissent continuer à répondre à leurs besoins essentiels et à remplir leurs obligations financières. Par conséquent, les familles détenant moins d'actifs liquides pourraient être plus vulnérables à une interruption de leurs revenus que les familles disposant de plus d'actifs liquides.

La **mesure de faible revenu (MFR-Apl)** est une mesure relative du faible revenu, établie à 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages. Cette mesure est rajustée en fonction du nombre de personnes présentes dans le ménage, ce qui reflète les économies d'échelle inhérentes à la taille du ménage.

Tableau 1
Pourcentage de personnes en situation de résilience des actifs, par type de famille et groupe d'âge, Canada¹, 2019

	Ayant suffisamment d'actifs liquides pour remplacer la mesure nationale de faible revenu après impôt (MFR-Apl) ² pendant au moins trois mois	Ayant suffisamment d'actifs liquides pour remplacer le revenu après impôt du ménage ³ pendant au moins trois mois
	%	
Personnes de tous types de familles	67,1	58,1
Personnes dans une famille économique ⁴	68,1	57,8
Personnes dans une famille ayant un couple seulement ⁵	79,2	71,8
Personnes dans une famille ayant un couple avec enfant ⁶	65,3	54,2
Personnes dans une famille monoparentale ⁷	41,3	34,7
Personnes dans un autre type de famille économique	68,7	56,0
Personnes hors famille économique	62,1	59,7
Personnes de tous âges	67,1	58,1
Personnes de moins de 18 ans	59,1	48,2
Personnes de 18 à 64 ans	67,3	57,5
Personnes de 65 ans et plu	75,6	71,4

1. Inclut les dix provinces et exclut les trois territoires.

2. Les mesures de faible revenu (MFR) sont une mesure relative du faible revenu correspondant à 50 % de la médiane du revenu ajusté du ménage. Ces mesures sont différenciées selon le nombre de personnes présentes dans le ménage afin de refléter les économies d'échelle attribuables à la taille du ménage.

3. Le revenu du ménage après impôt exclut le revenu provenant des gains en capital.

4. Les types de familles économiques comprennent les familles économiques (un groupe de deux personnes ou plus qui partagent le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, y compris les unions libres, ou par adoption) et personnes hors famille économique (une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec laquelle elle n'a aucun lien de parenté).

5. Les couples comprennent les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre, et les couples de même sexe.

6. Couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans ou plus font partie des « personnes apparentées ». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

7. Un seul parent lequel est le principal soutien économique vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

Source(s) : Tableau [11-10-0082-01](#).

Tableau 2
Pourcentage de personnes en situation de résilience des actifs, Canada¹ et provinces, 2019

	Ayant suffisamment d'actifs liquides pour remplacer la mesure nationale de faible revenu après impôt (MFR-Apl) ² pendant au moins trois mois	Ayant suffisamment d'actifs liquides pour remplacer le revenu après impôt du ménage ³ pendant au moins trois mois
	%	
Canada¹	67,1	58,1
Terre-Neuve-et-Labrador	52,2	43,1
Île-du-Prince-Édouard	54,5	47,2
Nouvelle-Écosse	58,3	51,5
Nouveau-Brunswick	56,5	48,3
Québec	67,6	57,3
Ontario	67,2	59,1
Manitoba	65,1	59,4
Saskatchewan	66,7	59,1
Alberta	67,9	54,9
Colombie-Britannique	71,4	63,5

1. Inclut les dix provinces et exclut les trois territoires.

2. Les mesures de faible revenu (MFR) sont une mesure relative du faible revenu correspondant à 50 % de la médiane du revenu ajusté du ménage. Ces mesures sont différenciées selon le nombre de personnes présentes dans le ménage afin de refléter les économies d'échelle attribuables à la taille du ménage.

3. Le revenu du ménage après impôt exclut le revenu provenant des gains en capital.

Source(s) : Tableau [11-10-0083-01](#).

Tableaux disponibles : [11-10-0082-01](#) et [11-10-0083-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2620](#).

Les tableaux de données « [Pourcentage de personnes en situation de résilience des actifs, par groupe d'âge et type de famille, Canada, 2019](#) » et « [Pourcentage de personnes en situation de résilience des actifs, Canada et provinces, 2019](#) » sont maintenant disponibles.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).